

Réf. : DEL20261007-75

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 07 octobre le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 octobre 2026

PRESENTS (16)

Mme Dominique MARTIN, M. Pascal JOSSE, Mme Agnès GUILLO, M. Alain CHOTARD, Mme Valérie DUBOIS, Mme Stéphanie DUBOIS, M. Cyrille MONNERAIS, M. Adrien GILLARD, Mme Valérie LERAT, M. Vincent MONNERAIS, Mme Katy LETORE, M. Thierry ROBIN, Mme Marie-Thérèse LUCAS, M. Guénaël LAUNAY, M. Corentin PERRICHOT, M. Mickaël BOIXEL.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (3) :

M. Philippe ROBO, ayant donné pouvoir à M. Guénaël LAUNAY.

Mme. Aurélie LOEZIC, ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie DUBOIS.

M. Clément CHOTARD, ayant donné pouvoir à M. Alain CHOTARD.

ABSENTS (0) :

Délibération DEL20261007-75 – PRESENTATION DU RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES INFORMANT DES OBSERVATIONS DEFINITIVES RELATIVE AU CONTROLE DES COMPTES ET DE LA GESTION DE L'OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE CONCERNANT L'EXERCICE 2019 ET LES SUIVANTS

Madame le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il est demandé par Madame la Présidente de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) en date du 29 septembre 2026 de mettre au débat du conseil municipal le rapport de la CRC informant des observations définitives relative au contrôle des comptes et de la gestion de l'Oust à Broceliande Communauté (OBC) concernant l'exercice 2019 et les suivants. Ce rapport ainsi qu'une synthèse vous a été envoyé en même temps que la convocation de ce conseil municipal afin que vous puissiez en prendre connaissance. Madame le Maire invite à l'assemblée au débat.

Il est demandé au conseil municipal :

D'approuver le porté à connaissance du rapport de la CRC informant des observations définitives relative au contrôle des comptes et de la gestion de l'Oust à Broceliande Communauté (OBC) concernant l'exercice 2019 et les suivants et d'en avoir débattu.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir débattu, à la majorité, à l'unanimité (Résultat du vote : 19 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents ou représentés :

Approuve le porté à connaissance du rapport de la CRC informant des observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de l'Oust à Broceliande Communauté (OBC) concernant l'exercice 2019 et les suivants et d'en avoir débattu.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Dominique MARTIN

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 12/10/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 12/10/2026